

MAIRIE  
DE  
JEU-MALOCHES  
INDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 07  
Votants : 07

L'an deux mille onze  
Le vingt deux du mois d'octobre  
Le Conseil Municipal de la commune de Jeu-Maloches, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire, Mr Claude BONNEAU.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/10/2011

Présents : Mrs CAILLAULT Jacques, CHAUVEAU Pascal, WILMOT André, MARCHAIS Claude, et Mmes THIBAUT Bernadette, HERVE Gisèle.  
Etaient absents et excusés : Mrs PINON Franck, BONNEAU Michel, et Mme SARRAZIN Béatrice.  
Etait absent : Mr OROSCO Edgar.

Mr CHAUVEAU Pascal a été nommé secrétaire.

**Objet : Projet de Ligne à Grande Vitesse**

Le projet de Ligne à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) présente un intérêt de premier plan pour notre territoire.

En effet, la desserte de l'Indre est désormais inscrite dans l'ensemble des scénarios soumis par Réseau Ferré de France (RFF) au débat public. Les temps de parcours vers Paris seraient ainsi nettement améliorés, des liaisons rapides vers Lyon rendues possibles et le nombre de fréquences quotidiennes sauvegardées.

De surcroît, ce projet permet de relier la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) à la ligne nouvelle. Il offre ainsi une perspective à l'axe historique dont la modernisation constitue un enjeu majeur pour toutes les Régions qu'il dessert particulièrement au sud de l'Indre.

C'est pourquoi, la Commune de Jeu-Maloches, réunie en Conseil, s'associe au travail réalisé par le Conseil Général et la Communauté d'Agglomération Castelroussine et demande :

\* un raccordement de la LGV POCL à l'actuelle ligne POLT au Sud de Vierzon, permettant l'amélioration la plus significative de la desserte de l'Indre.

\* la confirmation de la desserte de l'Indre par 8 à 10 fréquences quotidiennes aller-retour en TAGV vers Paris.

\* la prise en compte d'un raccordement de la ligne POLT à la LGV POCL en direction du sud-est tel que le prévoit le scénario Médian sur l'ensemble des scénarios soumis au débat public, notamment les scénarios Ouest, afin de rapprocher les territoires du Limousin et du Centre de l'Auvergne et du sud-est de la France.

\* la prise en compte, dans ce projet, de la modernisation de la ligne POLT afin d'optimiser l'impact des raccordements entre les deux lignes pour l'ensemble des territoires desservis.

\* L'étude par RFF des opportunités offertes par le raccordement de POLT à POCL pour la desserte du Limousin. En offrant des temps de parcours vers Paris analogues à ceux du barreau Limoges-Poitiers, en ouvrant la possibilité de rejoindre Clermont et Lyon et en réduisant massivement les investissements à réaliser, le projet POCL pourrait ainsi se substituer au barreau Limoges-Poitiers.

\* L'inscription de ce projet dans la liste des lignes réalisables avant 2020 au sein du Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT)

Pour copie certifiée conforme  
Fait à Jeu-Maloches le 25 Octobre 2011  
Le Maire



Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture  
Le 27 OCT. 2011  
Publié ou notifié  
Le 28 OCT. 2011